

Et si la biodiversité entrerait dans notre culture ?

Par Ludovic Viévard

Ludovic Viévard est docteur en philosophie. Membre du réseau de veille prospective du Grand Lyon, il met en perspective les concepts actuels avec l'histoire des idées. Sur le sujet de la biodiversité, lire son interview d'André Micoud

« Nature » et « biodiversité » sont souvent utilisés aujourd'hui comme des synonymes. Cette indistinction révèle un nouveau débat sur la place de l'homme. Jusqu'à envisager une « biodiversité culturelle » ?

Texte réalisé pour la revue M3 n°2 (1)

L'arrivée du terme biodiversité, qui concurrence l'emploi du mot nature, dénote l'émergence de nouveaux besoins épistémologiques et oriente probablement la mise en œuvre des réponses aux questions qu'il porte. En ce sens, le terme biodiversité ne devra pas être compris seulement comme un terme descriptif. Il est également porteur d'imaginaires et revêt une dimension axiologique en ce qu'il permet de construire l'action, associative et militante ou politique et régulatrice. Le contexte de l'émergence du mot biodiversité nous renseigne sur ces trois dimensions.

Sur les besoins épistémologiques, d'abord. L'apparition du terme se fait dans le champ de la biologie de la conservation développé par des scientifiques engagés dans la préservation de la nature. Il leur faut à la fois décrire une crise écologique et nommer le danger. Pour cela le mot nature ne suffit pas. Il faut entrer plus profondément au cœur de celle-ci pour parvenir à en nommer le foisonnement puisque c'est ce foisonnement même qui est en péril. Avec une belle acuité, la philosophe Virginie Maris (2) explique ainsi que la biodiversité désigne la diversité biologique en tant qu'elle est en danger. Biodiversité renvoie à la fois à une nature inventoriée, décrite dans sa multiplicité, et à une nature menacée qu'il faut protéger. « La biodiversité est alors un nouveau vocable, plus savant, et en apparence plus neutre, pour désigner ce qui par le passé relevait de la protection de la nature » estiment Catherine Aubertin, Valérie Boivert, Franck Dominique Vivien (3). Une nouvelle possibilité comptable est également offerte par ce concept qui permet d'évaluer la « valeur » de la biodiversité. Sur l'imaginaire, ensuite. Le mot biodiversité aura permis la reformulation d'un débat ancien autour de la préservation de la nature. Il devient possible de se démarquer d'une vision romantique de la nature pour affirmer que la préservation de la biodiversité ne relève pas d'enjeux idéologiques mais d'une nécessité scientifiquement fondée. Pour cette même raison, il est aussi possible de rompre avec la vision Moderne de la nature qui la réduisait à un objet d'exploitation technique. L'imaginaire change pour basculer, comme le dit le philosophe Michel Lacroix, du mythe de Prométhée au mythe de Noé (4).

Sur l'axiologie, enfin, car « les outils conceptuels qui objectivent la situation sont aussi ceux qui donnent des clés pour l'action » estiment André Micoud (5). Organiser la défense de l'environnement à partir de la notion « scientifique » de biodiversité fourbit ainsi de nouvelles armes. La notion de biodiversité insiste sur la diversité de la nature et c'est sur cet axe fort que va se construire sa préservation. Il va à la fois s'agir de préserver un « stock » mais, surtout, la capacité de celui-ci à se reproduire et à produire du nouveau. Parallèlement, un impératif éthique se met en place à partir du discours de la biologie de la conservation, qui, pour Virginie Maris « postule d'emblée que la biodiversité a une valeur et doit être protégée. » (6)

GRANDLYON
communauté urbaine

Direction de la Prospective et du Dialogue Public
20 rue du lac - BP 3103 - 69399 LYON CEDEX 03

www.millenaire3.com

Le centre de gravité homme/nature se déplace

Le glissement qui fait aujourd'hui souvent préférer l'emploi de biodiversité à celui de nature témoigne d'un déplacement du centre de gravité de la relation homme/nature. Cette transformation est à tel point importante qu'elle semble correspondre à un profond changement de paradigme. Pour bien la comprendre, il est nécessaire de remonter dans le temps. Vraie ou fausse, l'histoire que l'Occident se raconte est celle d'un arrachement progressif à la nature. Cette sortie de l'état naturel serait comme une naissance, la naissance de la culture, synonyme d'humanité. En s'affranchissant de la nature, en la domestiquant par l'élevage et l'agriculture, l'homme parvient à ouvrir la dimension de l'histoire. Plus largement, la culture – cette fois au sens des artefacts d'une société – se développe à partir de l'exploitation des ressources naturelles. Le lien entre culture des terres et civilisation apparaît ainsi dans cette même tentative de contraindre l'environnement. Il apparaît également dans l'étymologie puisque culture, qui vient de *colture*, signifie « terre cultivée » (TLFi). Cette histoire compte plusieurs marqueurs. Un premier, symbolique, est la manière d'entendre le récit biblique dans lequel Dieu institue la domination de l'homme sur la création. L'épisode de la chute, en particulier, marque l'arrivée de l'homme dans un environnement naturel hostile qu'il lui faut domestiquer. Un second, celui de la Modernité, consacre le triomphe de la raison technique et la domination de l'homme sur la nature. En 1623, Galilée affirme que la nature est écrite en langage mathématique. Mesurable, celle-ci subit une forme de réification, d'objectivation. Non seulement elle est inférieure à l'homme dans l'ordre de la création, mais elle est réduite au rang de chose dont, selon la formule de Descartes, nous pouvons nous rendre « comme maître ». Dans un texte controversé décrivant les racines chrétiennes de la crise écologique contemporaine, Lynn White (1907-1987), professeur d'histoire médiévale, résumait ces deux postures en écrivant : « Notre science et notre technique proviennent des attitudes chrétiennes envers la relation de l'homme à la nature qui sont partagées presque unanimement non seulement par les chrétiens et les néochrétiens, mais aussi par ceux qui naïvement se considèrent comme des postchrétiens. Malgré Copernic, tout le cosmos tourne autour de notre petit globe. Malgré Darwin, nous ne sommes pas, dans nos cœurs, partie intégrante du processus de la nature. Nous sommes supérieurs à la nature, nous la dédaignons, voulant en user selon notre plus futile fantaisie. » (7)

Un contrat d'armistice avec la nature ?

Les rapports que nous entretenons avec la nature tiennent de cette histoire particulière qui est celle d'une opposition. De la même manière, la préservation de la nature s'est inscrite à l'intérieur de cet antagonisme ; il faudrait ainsi signer un « contrat d'armistice » (Michel Serres) avec la nature pour entériner une « réconciliation » (Robert Barbault). Défendre la nature, c'est prendre fait et cause contre la raison et contre l'homme. « Sous l'amour de la nature, la haine des hommes », pour reprendre le titre d'un article de Marcel Gauchet paru en 1990 dans la revue *le Débat*. En réalité, l'usage du terme nature a rendu le conflit difficile – voire impossible – à dépasser tant le concept est marqué par son histoire. Dans sa leçon inaugurale au Collège de France, à la chaire d'anthropologie de la nature, Philippe Descola écrit : « [...] depuis plusieurs siècles en Occident, la nature se caractérise par l'absence de l'homme, et l'homme par ce qu'il a su surmonter de naturel en lui. Cette antinomie nous a pourtant paru suggestive en ce qu'elle rend manifeste une aporie de la pensée moderne en même temps qu'elle suggère une voie pour y échapper » (8) . Dépasser cette opposition est

une possibilité qu'offre le terme biodiversité en ce qu'il permet de réinterpréter l'idée de nature.

De fait, le concept de biodiversité pose, face au principe de l'unité du vivant (9), celui de sa diversité. S'il insiste sur la variété, il en souligne également le dynamisme et les interrelations dans les écosystèmes. Ces variations dans la manière de concevoir la nature ont ouvert une alternative à l'antagonisme homme/nature. Penser avec la biodiversité, c'est se donner la possibilité de réintégrer en partie des éléments de culture dans l'ordre environnemental. Pourquoi ? Parce que les milieux sont aussi façonnés par les espèces qui y vivent. Les hommes ont ainsi produit des cultures diverses qui sont à l'origine de milieux singuliers. Aussi dans leurs inventaires les biologistes de la conservation doivent-ils tenir compte de l'action humaine, à la fois sur les espèces (sélection et création) et sur les milieux. Autrement dit la distinction Moderne entre le naturel et le culturel s'est affaiblie pour se refondre, en partie, dans le concept de biodiversité, allant même jusqu'à intégrer l'idée d'une « biodiversité culturelle. »

Une réintégration du naturel dans le culturel

Cette transformation de la lecture des rapports de l'homme à son environnement a des conséquences fortes sur les institutions internationales et la gouvernance mondiale. Ainsi, un document de l'Unesco et du PNUE lors du sommet mondial pour le développement durable indique : « La conception selon laquelle la diversité biologique et la diversité culturelle sont des phénomènes dissociés occulte la réalité qui est qu'elles se renforcent mutuellement et sont interdépendantes. L'on ne saurait en effet comprendre ni conserver son environnement naturel sans appréhender les cultures humaines qui l'ont façonné. Chaque culture possède son propre ensemble de représentations, connaissances et pratiques. » (10) L'argument culturel est désormais un argument en faveur de la défense de la nature repensée en termes de biodiversité. Cette réintégration du culturel dans le naturel permet également de repenser la place et le rôle des peuples autochtones. Par là, on valorise un mythique temps des origines, un temps d'avant la guerre entre l'homme et la nature. On célèbre une symbiose, une harmonie, sans doute tout aussi fantasmée que la maîtrise, mais qui témoigne d'un nouveau paradigme. Les peuples premiers sont les « gardiens » de la biodiversité, idée qui sonne à l'unisson de la réinterprétation de la Genèse où la consigne que Dieu adresse à l'homme n'est plus celle de la domination aveugle mais celle d'être un jardinier du monde. Ce rôle appelle une « maîtrise maîtrisée » (11), notion qui fait directement allusion aux propos de Descartes. On voit ainsi comment, à travers le concept de biodiversité, certaines des notions fondatrices de la Modernité sont revisitées. Ce changement de paradigme est une réponse à l'impact de la Modernité sur l'environnement. Cette réponse est encore balbutiante et porte un certain nombre d'incertitudes. C'est pourquoi les sciences humaines doivent la penser, en faire un inventaire critique et l'accompagner, pour éviter, peut être, qu'elle produise elle aussi ses excès.

(1) Cet article est une version courte et remaniée d'un texte intitulé « Biodiversité : usages et représentations », publié en 2011 sur www.millenaire3.com.

(2) *Philosophie de la biodiversité, Petite éthique pour une nature en péril*, 2010, Cuchet-Chastel

- (3) Catherine Aubertin, Valérie Boivert, Franck Dominique Vivien, « La construction sociale de la question de la biodiversité », *Natures Sciences Sociétés*, 1998/03, vol. 6, n° 1, p. 9.
- (4) Le principe de Noé ou l'éthique de la sauvegarde, 1997, Flammarion.
- (5) André Micoud, « La biodiversité, comme le pointe bien Virginie Maris, c'est la diversité du vivant en tant qu'elle est menacée », 2011, entretien paru sur www.millenaire3.com.
- (6) Virginie Maris, *La protection de la biodiversité : entre science, éthique et politique*, thèse de doctorat en philosophie soutenue à l'Université de Montréal, 2006, p. 32.
- (7) Lynn White, « Les racines historiques de notre crise écologique », texte d'une conférence prononcée en 1966, trad. Jacques Grinevald in *Crise écologique, crise des valeurs ? : Défis pour l'anthropologie et la spiritualité*, Philippe Roch, Dominique Bourg, 1979, p. 22.
- (8) Philippe Descola, « Leçon inaugurale au Collège de France, pour la Chaire d'anthropologie de la nature », Paris, Collège de France, jeudi 29 mars 2001, p. 4.
- (9) Voir André Micoud, entretien *op. cit.*
- (10) *Diversité culturelle et biodiversité pour un développement durable*, Table ronde de haut niveau organisée conjointement par l'UNESCO et le PNUE le 3 septembre 2002 à Johannesburg (Afrique du Sud) à l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable, pp. 8 et 9.
- (11) André Wénin, « L'humain face à l'animal », *Etudes* 5, 2002 (tome 396), § 3.